États financiers de

FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts du Fonds de revenu alternatif Newgen

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de revenu alternatif Newgen (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019;
- les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport des auditeurs.



Page 2

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

 des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Page 3

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
 - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



Page 4

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation;
- si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée;
- nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(signé) « KPMG s.r.l./s.E.N.C.R.L. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Canada)

Le 29 mars 2021

États de la situation financière Au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019

	2020	2019
ACTIFS Actifs courants		
Trésorerie	23 655 \$	23 942 \$
Sommes à recevoir du courtier	_	31 229 639
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	216 863 192	138 717 374
Intérêts et dividendes à recevoir	1 595 025	1 136 908
Souscriptions à recevoir	1 983 843	427 542
Autres débiteurs Charges payées d'avance	222 137 -	26 907 20 728
- -	220 687 852	171 583 040
PASSIFS		
Passifs courants		
Sommes à payer au courtier	5 308 474	-
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	24 039 353	33 034 208
Créditeurs et charges à payer	129 119	101 949
Rachats à payer Distributions à verser	41 722 316 667	81 687 311 174
Frais de gestion à payer (note 3)	11 991	132 911
Rémunération au rendement à payer (note 3)	198 599	102 311
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	49 855	30 119
	30 095 780	33 692 048
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	190 592 072 \$	137 890 992 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie F	163 175 195 \$	118 641 923 \$
Catégorie G Catégorie I	27 235 259 181 618	18 950 453 298 616
	190 592 072 \$	137 890 992 \$
-		.σ. σσσ σσΞ ψ
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie F	14 142 812	11 275 481
Catégorie G	2 449 899	1 878 028
Catégorie I	14 852	27 651
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie F	11,54 \$	10,52 \$
Catégorie G	11,12	10,09
Catégorie I	12,23	10,80

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

"David Dattels"

Gestionnaire,

NewGen Asset Management Limited

États du résultat global Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et

pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

	2020	2019
Produits Dividendes Produits d'intérêts aux fins des distributions Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de	6 845 781 \$ 3 128 727 (319 378)	5 409 695 \$ 2 030 375 (5 106 912)
conversion	17 979 961	2 208 724
-	27 635 091	4 541 882
Charges Rémunération au rendement (note 3) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille Frais de gestion (note 3) Intérêts et frais d'emprunt Charges d'exploitation Dividendes versés sur les placements vendus à découvert Honoraires d'audit Frais juridiques Retenues d'impôt	3 857 363 1 871 739 1 732 485 747 063 326 403 299 346 169 073 135 748 (6 231) 9 132 989	363 312 2 009 830 1 252 417 711 786 305 680 486 350 33 901 5 625 249 737
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	18 502 102 \$	(876 756) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie Catégorie F Catégorie G Catégorie I	15 862 309 \$ 2 599 907 39 886 18 502 102 \$	(782 136) \$ (115 771) 21 151 (876 756) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9) Catégorie F Catégorie G Catégorie I	1,40 \$ 1,35 1,64	(0,09) \$ (0,08) 0,90

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019 États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Produit tiré de l'émission de parts rachetables ¹⁾	Rachat de parts rachetables ¹⁾	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2020 Catégorie F Catégorie G Catégorie I	118 641 923 \$ 18 950 453 298 616 137 890 992 \$	84 008 767 \$ 9 997 296 26 490 94 032 553 \$	(53 369 521)\$ (4 116 375) (183 374) (57 669 270)\$	(4 649 579)\$ (496 830) (10 084) (5 156 493)\$	2 681 296 \$ 300 808 10 084 2 992 188 \$	15 862 309\$ 2 599 907 39 886 18 502 102\$	163 175 195 \$ 27 235 259 181 618 190 592 072 \$
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période	Produit tiré de l'émission de parts rachetables ¹⁾	Rachat de parts rachetables ¹⁾	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période
2019 Catégorie F Catégorie G Catégorie I	- \$ - 151 000 151 000 \$	163 260 506 \$ 23 353 091 126 465 186 740 062 \$	(42 164 549) \$ (4 108 272) - (46 272 821) \$	(3 930 404) \$ (497 577) (11 703) (4 439 684) \$	2 258 506 \$ 318 982 11 703 2 589 191 \$	(782 136) \$ (115 771) 21 151 (876 756) \$	118 641 923 \$ 18 950 453 298 616 137 890 992 \$

¹⁾ Le produit total tiré des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont chiffrés respectivement à 1 247 088 \$ (712 824 \$ - 31 décembre 2019) et à (1 247 088) \$ [(712 824) \$ - 31 décembre 2019).

Tableaux des flux de trésorerie Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

	2020	2019
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Ajustements au titre des éléments hors trésorerie	18 502 102 \$	(876 756) \$
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de	319 378	5 106 912
conversion Variation des soldes hors trésorerie	(17 979 961)	(2 208 724)
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir du courtier	31 229 639	(31 229 639)
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(458 117)	(1 136 908)
Augmentation des autres débiteurs	(195 230) 20 728	(26 907)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	5 308 474	(20 728)
Augmentation des sommes à verser au courtier		404.040
Augmentation des créditeurs et charges à payer	27 170	101 949
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(120 920)	132 911
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	198 599	20.440
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	19 736	30 119
Produit de la vente de placements	1 583 103 294	903 674 590
Achat de placements	(1 652 360 946)	(1 013 084 834)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(32 386 054)	(139 538 015)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	91 229 164	185 599 696
Montant payé au rachat de parts rachetables	(56 462 147)	(45 478 310)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des		
réinvestissements	(2 158 812)	(1 539 319)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	32 608 205	138 582 067
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice	222 151	(955 948)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(222 438)	828 890
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	23 942	151 000
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	23 655 \$	23 942 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	257 094 \$	711 786 \$
Intérêts reçus	2 688 146	1 551 426
Dividendes versés	279 611	456 231
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	6 830 197	4 506 278

^{*}Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Inventaire du portefeuille de placements Au 31 décembre 2020

Valeur nominale/Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Actions canadiennes			
245 000	Alaris Equity Partners Income	2 983 971 \$	3 701 949 \$	1,94
150 000	Algonquin Power & Utilities Corp.	2 753 100	3 142 499	1,65
114 600	Fiducie de placement immobilier Boardwalk	3 191 648	3 866 604	2,03
100 000	Boralex Inc.	4 003 000	4 724 000	2,48
25 000	Brookfield Infrastructure Corp.	1 556 250	2 304 750	1,21
12 619	Brookfield Renewable Corp.	714 971	937 087	0,49
71 000	Brookfield Renewable Partners LP	2 775 376	3 901 450	2,05
274 500	Canaccord Genuity Growth II Corp.	826 171	864 675	0,45
108 800	Canadian Natural Resources Ltd.	2 605 411	3 328 192	1,75
70 200	Capital Power Corp.	1 791 728	2 455 596	1,29
254 400	Champignon Brands Inc.	216 240	200 414	0,11
1 012 600	Corus Entertainment Inc.	2 813 481	4 333 928	2,27
20 600 84 700	Cresco Labs Inc.	260 178	258 530	0,14
350 000	Enbridge Inc.	3 455 072 1 680 000	3 448 137 1 823 500	1,81 0,96
106 100	Freehold Royalties Ltd., reçus de souscr., nég. restreinte Genworth MI Canada Inc.	4 136 399	4 605 801	2,42
183 900	Gibson Energy Inc.	3 226 248	3 780 984	2,42 1,98
75 000	Innergex Renewable Energy Inc.	1 629 750	2 052 750	1,98
161 000	Intertape Polymer Group Inc.	3 032 441	3 886 540	2,04
95 700	K-Bro Linen Inc.	3 496 931	3 729 429	1,96
136 000	Labrador Iron Ore Royalty Corp.	3 041 781	4 434 960	2,33
150 500	Magellan Aerospace Corp.	1 334 151	1 319 885	0,69
247 500	Neo Performance Materials Inc.	2 994 750	3 403 125	1,79
6 600	Nutrien Ltd.	315 315	404 184	0,21
2 571 900	Pasofino Gold Ltd.	151 828	462 942	0,24
136 900	Shaw Communications Inc.	3 245 419	3 058 346	1,60
359 200	Sienna Senior Living Inc.	4 169 381	5 079 088	2,66
200 000	Stelco Holdings Inc.	4 170 480	4 546 000	2,39
264 700	Superior Plus Corp.	2 547 861	3 224 046	1,69
40 000	Corporation TC Énergie	2 439 383	2 070 000	1,09
110 000	La Compagnie du Nord-Ouest Inc.	2 655 765	3 568 400	1,87
250 000	Topaz Energy Corp	3 316 360	3 400 000	1,78
6 695	Topicus.com Inc.	_	267 800	0,14
357 100	TransAlta Corp.	2 824 956	3 453 157	1,81
474 200	Xebec Adsoprtion Inc., reçus de souscr., nég. restreinte, 1er mai 2021	2 750 360	4 267 800	2,24
		83 106 156	100 306 548	52,64
	Titres à revenu fixe canadiens			
2 915 000	Chemtrade Logistics Income fund, 8,50 %, 30 sept. 2025	2 905 776	2 908 879	1,53
3 351 500	Cineplex Inc., 5,75 %, 30 sept. 2025	3 351 419	3 686 315	1,93
2 500 000	Ionic Brands Corp., 10 %, 16 mai 2022, conv., 0,75 \$	2 500 000	1 000 000	0,52
2 000 000	Mattamy Group Corp., 4,625 %, 1er mars 2028	2 000 000	2 080 000	1,09
1 001 000	Nabis Holdings Inc., 8 %, 26 mars 2022, conv., 0,90 \$	1 000 200	330 330	0,17
500 000	Parkland Corp., 6 %, 23 juin 2028	500 000	538 750	0,28
2 000 000	Parkland Fuel Corp., 5,75 %, 16 sept. 2024	1 980 052	2 065 500	1,08
645 000	Plus Products Inc., 8 %, 28 févr. 2021, conv., 6,50 \$	645 000	396 675	0,21
1 750 000	Groupe SNC-Lavalin inc., 3,80 % 19 août 2024	1 750 000	1 800 313	0,94
3 000 000	Superior Plus LP, 5,25 %, 27 févr. 2024	3 067 500	3 101 250	1,63
4 000 000	Vidéotron Ltée, 4,50 %, 15 janv. 2030	4 000 000	4 345 000	2,28
	•	23 699 947	22 253 012	11,66
50 000 000	Marché monétaire canadien La Banque de Nouvelle-Écosse, AB, 22 janv. 2021	49 991 000	49 993 813	26,23
	• • • •			

Inventaire du portefeuille de placements (suite) Au 31 décembre 2020

Valeur nominale/Nombre de parts/d'actions	Placements détenus (suite)	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Options canadiennes			
237 200	Air Canada, options d'achat à 25 \$, 16 juill.2021	978 154 \$	996 240 \$	0,52
	Bons de souscription canadiens			
200 000	BetterLife Pharma Inc., 0,35 \$, 15 mai 2021	_	7 449	0,00
127 200	Champignon Brands Inc., 1,15 \$, 11 juin 2022	_	5 480	0,00
20 000	Fosterville South Exploration Ltd., 2 \$, 14 mai 2022	_	8 734	0,00
3 332 500	Ionic Brands Corp. 0,90 \$, 16 mai 2022, nég. restreinte, 17 sept. 2019	_	_	_
350 000	Lion One Metals Ltd, 2,35 \$, 21 août 2021, nég. restreinte, 22 déc. 2020	_	4 030	0,00
159 400	Marathon Gold Corp., 1,90 \$, 26 mai 2021	10 202	160 463	0,08
1 111 000	Nabis Holdings Inc. 1,10 \$, 26 mars 2022	_	5 555	0,00
546 000	OrganiGram Holdings Inc., 2,50 \$, 12 nov. 2023	_	109 191	0,06
57 750	Plus Products Inc. 8 \$, 28 févr. 2024	_	1 733	0,00
1 000 000	Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024	_	16 765	0,01
50 000	TransCanna Holdings Inc., 6 \$, 7 juin 2022, nég. restreinte, 8 oct. 2019	_	_	_
197 000	Equinox Gold, non cotés, 13,50 \$, 15 janv. 2021	_	46 800	0,02
		10 202	366 200	0,17
	Actions américaines			
32 700	Marquee Raine Acquisition Corp.	435 420	451 654	0,24
585 900	Mercer Park Brand Acquisition Corp.	7 751 362	7 532 054	3,95
321 900	Northern Genesis Acquisition Corp.	4 170 375	7 299 315	3,83
124 800	RMG Acquisition Corp. II	1 588 267	1 774 675	0,93
270 800	Subversive Capital Acquistion Corp.	3 491 098	3 495 092	1,83
308 571	Synaptive Medical Inc.	715 824	983 840	0,52
300 37 1	Synaptive Medical Inc.	18 152 346	21 536 630	11,30
2 200 600	Titres à revenu fixe américains Air Canada, 4 %, 1 ^{er} juill. 2025	3 189 611	4 266 635	2,24
500 000	Air Canada, 7,75 %, 15 avr. 2021	676 052	646 044	0,34
2 735 000	AYR Strategies Inc., 12,5 %, 10 déc. 2024	3 447 884	3 531 683	1,85
1 802 900	Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026	3 216 755	1 667 013	0,87
2 251 000	Tricon Capital Group Inc., 5,75 %, 31 mars 2022	2 972 969	2 956 937	1,55
3 202 000	Trulieve Cannabis Corp. 9,75 %, 18 juin 2024	4 194 423	4 282 750	2,25
3 202 000	Trulleve Carmabis Corp. 9,75 %, 10 Julii 2024	17 697 694	17 351 062	9,10
		17 697 694	17 351 062	9,10
	Bons de souscription américains			
246 350	Mercer Park Brand Acquisition Corp., 11,50 \$, 24 juin 2024	157 462	314 182	0,16
148 450	Subversive Capital Acquistion Corp., 11,50 \$, 26 août 2024	64 943	312 387	0,16
154 285	Synaptive Medical Inc. 3,75 \$, 6 déc. 2022		35 661	0,02
		222 405	662 230	0,34
	Total des placements détenus	193 857 904	213 465 735	111,96

Inventaire du portefeuille de placements (suite) Au 31 décembre 2020

Nombre de parts/d'actions	Placements vendus à découvert	Produit tiré de la vente à découvert	Juste valeur	Pourcentage de la valeur liquidative
	Actions canadiennes			
(70 900)	AcuityAds Holdings Inc.	(1 024 596) \$	(1 013 161) \$	(0,53)
(42 500)	Alimentation Couche-Tard Inc.	(1 829 220)	(1 843 650)	(0,97)
(29 600)	Altus Group Ltd.	(1 434 456)	(1 454 544)	(0,76)
(106 500)	Cameco Corp.	(1 789 894)	(1 815 825)	(0,95)
(65 000)	GFL Environmental Inc.	(2 299 144)	(2 412 150)	(1,27)
(54 500)	Banque Laurentienne du Canada	(1 606 383)	(1 700 400)	(0,89)
(89 900)	Société financière Manuvie	(1 923 544)	(2 036 235)	(1,07)
(41 200)	Metro Inc.	(2 455 150)	(2 340 160)	(1,23)
(82 900)	Fonds de placement immobilier RioCan	(1 402 437)	(1 388 575)	(0,73)
(59 100)	Saputo Inc.	(2 076 620)	(2 105 733)	(1,10)
(83 100)	Corporation Savaria	(1 113 668)	(1 201 626)	(0,63)
(63 200)	Spin Master Corp.	(1 917 011)	(1 833 432)	(0,96)
(201 300)	Xebec Adsorption Inc.	(1 488 039)	(1 813 713)	(0,95)
		(22 360 162)	(22 959 204)	(12,04)
	Options canadiennes			
(237 200)	Air Canada, options d'achat à 30 \$, 16 juill. 2021	(622 946)	(628 580)	(0,33)
(237 200)	Air Canada, options de vente à 15 \$, 16 juill. 2021	(383 374)	(308 360)	(0,16)
		(1 006 320)	(936 940)	(0,49)
	Outtour an fulcaine			
(197 000)	Options américaines Equinox Gold Corp., options d'achat à 10 \$, 15 janv. 2021	(553 449)	(143 209)	(80,0)
(101 000)			,	
	Total des placements vendus à découvert	(23 919 931)	(24 039 353)	(12,61)
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	(163 097)	_	
	Placements détenus, montant net	169 774 876 \$	189 426 382	99,35
	Swaps canadiens Banque Royale du Canada, swap de dividendes prépayé, montant notionnel de 1 103 500 \$		3 397 457	1,78
	Autres passifs nets	_	(2 231 767)	(1,13)
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	_	190 592 072 \$	100,00

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternative constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la Province d'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

L'objectif fondamental du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme stable et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire du maintien en poste du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 29 mars 2021.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options et des bons de souscription comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme étant « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple, les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque date de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation [soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto (« TSX »)] et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite à la perte nette réalisée sur la vente de placements dans les états du résultat global.

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

I) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujetti à l'impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits liés aux opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de l'exercice.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de l'exercice.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

q) Autres actifs et passifs

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme étant évalués au coût amorti. Les sommes à payer au courtier, les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujetti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

3. Opérations entre parties liées

a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I: les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

3. Opérations entre parties liées (suite)

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite cidessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2020, 14 852,38 parts de catégorie I (20 896,46 parts de catégorie I en 2019) étaient détenues par des membres du personnel du gestionnaire, ce qui représente 181 617,89 \$ (225 667,19 \$ en 2019) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat d'une part avant 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation donné, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé le jour d'évaluation suivant. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture sont traités le jour d'évaluation suivant.

Si le gestionnaire reçoit un ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation donné, il le traitera au prix par part établi plus tard le même jour. Sinon, il le traitera au prix par part calculé le jour d'évaluation suivant. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture sont traités le jour d'évaluation suivant.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Le gestionnaire envoie le produit du rachat au plus tard deux jours ouvrables suivant le jour d'évaluation auquel il a traité l'ordre de rachat. Dans des circonstances exceptionnelles, le gestionnaire pourrait être incapable de traiter votre ordre de rachat. Une telle situation est susceptible de survenir en cas de suspension des opérations sur toute bourse ou tout marché de négociation d'options ou de contrats à terme standardisés où des actifs représentant plus de 50 % de la valeur du Fonds sont cotés et si les titres du portefeuille du Fonds ne peuvent être négociés à une autre bourse qui constitue une solution de rechange raisonnable. Pendant ces périodes, aucune part n'est émise ni ne peut faire l'objet d'un changement de catégorie.

Si un investisseur fait racheter des parts du Fonds dans les 90 jours suivant leur souscription, le Fonds pourra déduire et conserver, au bénéfice des porteurs de parts restants du Fonds, 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie donnée du Fonds qui sont rachetées. Le gestionnaire considère également comme une opération à court terme excessive une combinaison d'achats et de rachats qui survient à une telle fréquence dans une période de 30 jours que le gestionnaire juge préjudiciable aux investisseurs du Fonds.

Un porteur de parts peut changer une partie ou la totalité de son investissement dans des parts d'une catégorie donnée pour les parts d'une autre catégorie du Fonds, dans la mesure où il a le droit de détenir des parts de cette autre catégorie de parts. Cette opération est appelée un changement de catégorie.

Les activités sur les parts pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019 vont comme suit :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestis- sement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
2020					
Catégorie F	11 275 481	7 884 251	(5 270 368)	253 448	14 142 812
Catégorie G	1 878 028	955 750	(413 782)	29 903	2 449 899
Catégorie I	27 651	2 371	(16 099)	929	14 852

	Parts rachetables à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestis- sement de parts	Parts rachetables à la clôture de la période
2019					
Catégorie F	_	15 077 164	(4 014 572)	212 889	11 275 481
Catégorie G	_	2 248 843	(402 095)	31 280	1 878 028
Catégorie I	15 100	11 478	_	1 073	27 651

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le revenu net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au revenu net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. La valeur comptable des actifs financiers du Fonds correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Banque Scotia et de Marchés mondiaux CIBC inc., auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A-1 et de A+, respectivement.

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation de crédit attribuée par S&P est d'au moins A.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation de crédit, compte non tenu de la trésorerie, aux 31 décembre 2020 et 2019.

	Pourcentage d	le la valeur liquidative
Instruments de créance		•
par notation de crédit	2020	2019
В	0,34	-
BB	7,30	7,53
Non coté	13,12	17,16

La cote de solvabilité a été obtenue auprès de S&P Global, de Moody's et (ou) de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une cote de crédit a été attribuée à un même titre, la cote la plus basse a été retenue.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

5. Gestion des risques financiers (suite)

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

5. Gestion des risques financiers (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 48,0 % (42,8 % pour la période close le 31 décembre 2019) à 168,0 % (166,7 % pour la période close le 31 décembre 2019) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions à découvert sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et autres rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

5. Gestion des risques financiers (suite)

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Aux 31 décembre 2020 et 2019, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance* par échéance	2020	2019
Moins de 1 an De 1 an à 3 ans De 3 à 5 ans Plus de 5 ans	51 036 532 \$ 4 287 267 25 643 325 8 630 763	- \$ 3 556 954 8 531 423 21 728 457
Exposition totale	89 597 887 \$	33 816 834 \$
Incidence en pourcentage : Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,47	0,25

^{*} Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

5. Gestion des risques financiers (suite)

Au 31 décembre 2020, 64,3 % (75,6 % en 2019) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 12,6 % (24,0 % en 2019) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 9 846 129 \$, ou 5,17 % (7 123 354 \$, ou 5,17 %, en 2019) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre devise que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Les devises dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2020 étaient les suivantes :

		Exposition		Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises			
Devise	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale	
31 décembre 2020							
Dollar américain	(39 601 905) \$	39 406 713 \$	(195 192) \$	(1 980 095) \$	1 970 336 \$	(9 759) \$	
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(20,78)	20,68	(0,10)	(1,04)	1,03	(0,01)	

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

5. Gestion des risques financiers (suite)

Les devises dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2019 étaient les suivantes :

		Exposition		fléchissement o valeur du dol	du raffermisseme l'un fléchisseme lar canadien par autres devises	nt de 5 % de la
Devise	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2019			_			
Dollar américain	(31 771 357) \$	30 959 306 \$	(812 051) \$	(1 588 568) \$	1 547 965 \$	(40 603) \$
Dollar australien	(455 604)	572 542	116 938	(22 780)	28 627	5 847
	(32 226 961) \$	31 531 848 \$	(695 113) \$	(1 611 348) \$	1 576 592 \$	(34 756) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(23,37)	22.87	(0,50)	(1,17)	1,14	(0.03)

Les montants présentés dans le tableau précédent sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 31 décembre 2020, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 16 482 \$ (34 756 \$ en 2019). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

f) COVID-19

La pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités du Fonds. Cette situation pourrait durer encore longtemps et avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique et les conditions de marché. Les retombées ultimes de la pandémie sur l'économie et les répercussions à long terme sur l'économie, les marchés, les secteurs d'activité et les entreprises sont inconnues. La portée de ces répercussions sur la performance financière et les activités du Fonds sera tributaire de l'évolution de la situation, qui est extrêmement incertaine et ne peut être prévue.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2020 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	114 768 038	\$ _ ;	\$ 983 840 \$	115 751 878 \$
Revenu fixe	14 545 771	24 058 303	1 000 000	39 604 074
Placements à court terme	_	49 993 813	_	49 993 813
Reçus de souscription	6 091 300	_	_	6 091 300
Options	996 240	_	_	996 240
Swaps	_	3 397 457	_	3 397 457
Bons de souscription	645 067	_	383 363	1 028 430
	137 046 416	\$ 77 449 573	\$ 2 367 203 \$	216 863 192 \$
Passifs				
Actions ordinaires	22 959 204	\$ _ ;	\$ - \$	22 959 204 \$
Options	1 080 149	_	_	1 080 149
	24 039 353	\$ _ ;	\$ - \$	24 039 353 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes de niveau 3 :

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2020	3 566 121 \$
Achats	10 202
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(1 209 120)
Solde de clôture au 31 décembre 2020	2 367 203 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, certains titres à revenu fixe ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 en raison de l'absence de marchés actifs observés pour ces titres à la date d'évaluation. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la juste valeur de ces titres à revenu fixe s'établissait respectivement à 8 627 750 \$ et à 9 413 303 \$.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2019 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	100 234 117 \$	2 702 768 \$	999 960 \$	103 936 845 \$
Revenu fixe	27 222 162	3 661 345	2 500 000	33 383 507
Options	462 904	_	_	462 904
Bons de souscription	867 957	_	66 161	934 118
	128 787 140 \$	6 364 113 \$	3 566 121 \$	138 717 374 \$
Passifs				
Actions ordinaires	32 834 857 \$	- \$	- \$	32 834 857 \$
Options	199 351	_	_	199 351
	33 034 208 \$	- \$	- \$	33 034 208 \$

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes de niveau 3 :

	Total
Solde d'ouverture au 22 janvier 2019	- \$
Achats	3 215 824
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	350 297
Solde de clôture au 31 décembre 2019	3 566 121 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux au cours de la période.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements dans les états du résultat global.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Données non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

Description	Technique d'évaluation	Données non observables	Sensibilité à la variation des données non observables importantes	Juste valeur au 31 décembre 2020	Juste valeur au 31 décembre 2019
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	_	383 363 \$	66 161 \$
Placements privés non cotés	Prix de transaction récent	S. O.	S. O.	983 840	999 960
Titres de créance convertibles non cotés	Coût	Évaluation au prix de base	S. O.	1 000 000	2 500 000
				2 367 203 \$	3 566 121 \$

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2020 :

Description	Date	Prix	Montant	Juste
Description	d'échéance	d'exercice	notionnel	valeur
BetterLife Pharma Inc.	15 mai 2021	0,35 \$	70 000 \$	7 449 \$
Champignon Brands Inc.	11 juin 2022	1,15	146 280	5 480
Fosterville South Exploration Ltd.	14 mai 2022	2,00	40 000	8 734
Ionic Brands Corp.	16 mai 2022	0,90	2 999 250	_
Lion One Metals Ltd.	21 août 2021	2,35	822 500	4 030
Marathon Gold Corp.	26 mai 2021	1,90	302 860	160 463
Nabis Holdings Inc.	26 mars 2022	1,10	1 222 100	5 555
OrganiGram Holdings Inc.	12 novembre 2023	2,50	1 365 000	109 191
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	1 733
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	350 000	16 765
TransCanna Holdings Inc.	7 juin 2022	6,00	300 000	_
Equinox Gold, non cotés	15 janvier 2021	13,50	2 659 500	46 800
Mercer Park Brand Acquisition Corp.	24 juin 2024	11,50	2 833 025	314 182
Subversive Capital Acquisition Corp.	26 août 2024	11,50	1 707 175	312 387
Synaptive Medical Inc.	6 décembre 2022	3,75	578 569	35 661

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2019 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
BetterLife Pharma Inc.	15 mai 2021	0.35 \$	700 000 \$	1 797 \$
Nabis Holdings Inc.	26 mars 2022	1,10	1 222 100	5 555
TransCanna Holdings Inc.	4 avril 2022	3,00	135 000	2 250
Ionic Brands Corp.	16 mai 2022	0,90	2 999 250	_
TransCanna Holdings Inc.	7 juin 2022	6,00	300 000	69
Trulieve Cannabis Corp.	18 juin 2022	17,25	1 494 281	281 531
Synaptive Medical Inc.	6 décembre 2022	3,75	578 569	58 740
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	6 930
Mercer Park Brand Acquisition Corp.	24 juin 2024	11,50	3 299 925	293 848
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	350 000	104 622
Subversive Capital Acquisition Corp.	26 août 2024	11,50	1 510 525	178 776

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple, des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des devises) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2020 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Air Canada, options d'achat à 25 \$	16 juillet 2021	25,00 \$	5 930 000 \$
Air Canada, options d'achat à 30 \$	16 juillet 2021	30,00	(7 116 000)
Air Canada, options de vente à 15 \$	16 juillet 2021	15,00	(3 558 000)
Equinox Gold Corp., options d'achat à 10 \$	15 janvier 2021	10,00	(1 970 000)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2019 :

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Rogers Communications Inc., options de vente à 60 \$	17 janvier 2020	60,00 \$	(1 950 000) \$
FNB VanEck Vectors Junior Gold Miners, options d'achat à 40 \$ FNB VanEck Vectors Junior Gold Miners.	21 février 2020	40,00	4 264 000
options d'achat à 44 \$ FNB VanEck Vectors Junior Gold Miners,	21 février 2020	44,00	(1 760 000)
options d'achat à 50 \$ FNB VanEck Vectors Junior Gold Miners,	21 février 2020	50,00	(3 330 000)
options de vente à 36 \$ FNB VanEck Vectors Junior Gold Miners,	21 février 2020	36,00	(3 837 600)
options de vente à 40 \$	21 février 2020	40,00	(2 664 000)

Swaps

Un swap est un engagement à échanger une série de paiements contre une autre série de paiements. Les swaps sont réglés par la remise par chaque partie de sa série de paiements à l'autre partie ou par le règlement d'un paiement en trésorerie représentant la valeur du contrat.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des swaps au 31 décembre 2020 :

	Date de		Montant	
Description	règlement	Quantité	notionnel	Juste valeur
Banque Royale du Canada,				
swap de dividendes prépayé	31 décembre 2021	3 413 500	1 103 500 \$	3 397 457 \$

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres ainsi que les frais d'opérations connexes autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges opérationnelles comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019 est calculée comme suit :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
2020			
Catégorie F	15 862 309 \$	11 312 772	1,40 \$
Catégorie G	2 599 907	1 923 259	1,35
Catégorie I	39 886	24 341	1,64
	Augmentation	Nombre money	Augmentation

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
2019			
Catégorie F	(782 136) \$	8 717 303	(0,09) \$
Catégorie G	(115 771)	1 398 332	(80,0)
Catégorie I	21 151	23 579	0,90

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujettie à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujetti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujetti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

10. Impôt sur le résultat (suite)

Au 31 décembre 2020, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 5 082 669 \$ (3 259 628 \$ en 2019) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (néant en 2019).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de la période close le 31 décembre 2019 est présentée ci-après.

	2020	2019
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	2	3
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille	3,01 %	4,11 %

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement, et ce, tant pour le Fonds qu'en général parce que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de la période close le 31 décembre 2019, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements » des états du résultat global.

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détient une participation aux 31 décembre 2020 et 2019.

Туре	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Fiducies de placement immobilier	1	2 876 449 000 \$	3 866 604	\$ 2 9	%
2019		Valarin		Pourcentage	
Туре	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Fiducies de placement immobilier	4	8 348 818 756 \$	11 794 551	\$ 9 %	%

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

2020	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
FPI Boardwalk	Dollar canadien	1,000000	2 876 449 000	\$ 2876449000\$
			\/-I	Valaria
	Monnaie	Taux de change	Valeur liquidative totale	Valeur liguidative totale
	selon les états	(selon le taux de	selon les états	en dollars
2019	financiers	change sur DIA)	financiers	canadiens
European Residential				
REIT	Euro	1,456450	243 839 000	\$ 355 139 312 \$
First Capital REIT	Dollar canadien	1,000000	4 475 506 000	4 475 506 000
FPI Granite	Dollar canadien	1,000000	3 148 110 000	3 148 110 000
BSR REIT	Dollar américain	1,298450	285 004 000	370 063 444

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour la période allant du 22 janvier 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'inventaire du portefeuille.

13. Informations comparatives

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. L'incidence de ce reclassement est négligeable.